



Comment pouvons-nous vous aider?

Lorsque vous êtes bouleversé ou que vous rencontrez des difficultés, les adultes qui s'occupent de vous sont là pour vous aider.

La sécurité est notre objectif.

Voici quelques moyens que nous utilisons pour vous aider :



Nous discuterons
avec vous pour vous
aider à vous calmer.



Nous vous
donnerons des
instructions claires.



Nous vous aiderons
à prendre les bonnes
décisions.



Nous changerons
d'activité.



Les adultes sont là pour vous aider et ne vous immobiliseront pas.

L'immobilisation n'est autorisée qu'en cas d'urgence, lorsque votre sécurité ou celle d'une autre personne est menacée.

Vous recevez ces informations parce que vous séjournez dans un foyer d'accueil de la Société d'aide à l'enfance de Peel. Les règles peuvent être différentes dans les foyers gérés par d'autres agences.

Ces informations vous seront présentées dans le cadre de votre orientation dans les 24 heures, puis à nouveau au bout de 7 jours, et ensuite à intervalles réguliers, en même temps que vos droits et responsabilités.